

Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Extension de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle

Je suis régulièrement interrogé par les habitants qui s'inquiètent de l'augmentation des nuisances sonores causées par le trafic aérien de Roissy Charles-de-Gaulle. Certains pensent que des communes, privilégiées, auraient fait pression sur les autorités aéroportuaires et obtenu le détournement des vols au dessus de leur commune.

Le gouvernement, en date du 28 mars 1997, a pris deux décrets, l'un déclarant d'utilité publique les travaux pour l'extension de l'aéroport et l'autre créant une institution indépendante. Ces deux décrets devraient, je l'espère, conduire à un recul du bruit et à plus de concertations.

En effet le projet consiste à la réalisation à côté des deux pistes existantes de deux nouvelles pistes, plus courtes, uniquement utilisées pour les atterrissages.

L'institution indépendante sera garante des engagements pris tant au niveau de l'utilisation des pistes que sur le contrôle des mesures mises en place pour réduire les nuisances.

Il conviendra cependant d'être vigilant et empêcher que les deux nouvelles pistes créées pour les atterrissages deviennent des pistes indépendantes servant à la fois aux décollages et aux atterrissages, comme les deux premières, pour permettre d'atteindre les objectifs originels de trafic.

L'aménagement de l'aéroport Charles-de-Gaulle est inéluctable; il est aussi un enjeu essentiel pour l'emploi et l'économie de notre département. Il ne doit cependant pas se faire au détriment des populations riveraines et se traduire enfin par plus d'emplois et de richesses économiques pour nos communes.

Je vous salue à toutes et à tous de bonnes vacances d'été.

Claude Krieguer, votre Maire, vous reçoit en Mairie, tous les samedis matin sur rendez-vous.



Dans ce Numéro

| | |
|--------------------------------|---------|
| Un peu d'histoire | page 2 |
| Conseil Municipal | page 2 |
| Travaux | page 3 |
| Le Coin des Associations | page 4 |
| Vie Pratique | page 5 |
| Environnement | page 6 |
| Vie communale | page 8 |
| Finances | page 11 |



Je remercie les assesseurs titulaires et suppléants ainsi que les secrétaires et scrutateurs qui ont participé aux tâches des bureaux de vote au cours des deux tours de scrutin.

Les résultats pour notre commune

Inscrits: 1660 Votants: 1157 Exprimés: 1129

Mr Cochet: 492

Mr Joly: 161

Mr Lamontagne: 476

C'était Hier

Du 20 Juillet 1808

Le Maire de la commune d'Asnières sur Oise, voulant prévenir autant que possible les accidents qui arrivent malheureusement trop souvent par l'insouciance et la négligence des propriétaires de chiens

ARRETE

que tous les chiens qui seront trouvés dans la Commune et toute l'étendue du territoire seront regardés comme chiens errants et vagabonds, enjoint aux gardes champêtres de tuer, ou faire tuer, les chiens qu'ils trouveront rôdant sans être muselés solidement ou tenus en laisse par leur maître.

Le présent arrêté sera lu et affiché dans la commune, les hameaux dépendant de la dite Commune.

Le Maire : RAMEAU

C'est aujourd'hui.

Nous n'employons plus de moyens aussi expéditifs. Il est fait appel au civisme de chacun.

Pour pallier l'inconséquence de certains, des refuges ont été construits pouvant accueillir "les chiens perdus avec ou sans collier".

Au mois de janvier dernier, le Conseil Général du Val d'Oise a acquis un ancien établissement d'élevage à Orgeval afin d'y installer le refuge-fourrière de notre Département. Toutes les communes participent financièrement à son fonctionnement. Depuis le mois de mai, le refuge est ouvert. Si vous rencontrez un chien errant, vous pouvez appeler les pompiers de Viarmes qui centralisent le ramassage et le dépôt des animaux trouvés.

GB

Conseil *Municipal*

Séance du 27/03/1997

. Emploi

Le Conseil Municipal a accepté la création, à compter du 4 avril 1997, de l'Espace Jeunes et autorisé le Maire, ou un des Adjoint, à recruter un intervenant pour animer cet espace moyennant un taux horaire de 81,80 francs brut pour une durée de un an.

Le Conseil Municipal a accepté le principe de mettre à la disposition de la ville d'Aubervilliers du personnel d'entretien (habitant Asnières) qui entretiendra les locaux du centre aéré de l'EDF, route de Baillon, 2 heures par jour, du lundi au vendredi. Par le biais d'une convention avec la ville d'Aubervilliers, cette dernière prendra en charge le remboursement du coût de ce personnel.

. Budget Primitif 1997

Au cours de cette séance le conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le Budget Primitif 1997 qui sera détaillé dans la partie "Informations économiques et financières" de ce bulletin.

Séance du 02/05/1997

. Espace Jeunes

Le montant annuel de l'adhésion à l'Espace Jeunes a été fixé à 50 Francs.

Lors des sorties, les frais de transport seront intégralement pris en charge par la Mairie. Seul le paiement des billets d'entrée aux spectacles sera à la charge des participants. Il devra être effectué dès l'inscription aux sorties.

. Centre Aéré

Le centre aéré de juillet a été reconduit pour une durée de 24 jours sur des bases identiques à celles de l'an dernier c'est à dire maintien de la dégressivité en fonction de la fréquentation et de la participation. Cette année, le centre sera ouvert de 7h30 à 18h30. Un petit déjeuner sera servi aux enfants aux environs de 9h00.

JL

Travaux

Questions - Réponses

A quoi correspondent les mouvements de terre sur la décharge ? C'est pour un lotissement ?

OH QUE NON !

Il y avait une entreprise de travaux publics travaillant sur la commune qui cherchait un endroit pour déposer de la terre...

Il y avait une association qui s'est donnée pour but, entre autre, d'aménager l'ancienne décharge communale et qui avait, et a encore, besoin de terre...

Nous les avons fait se rencontrer.

Vous avez peut-être remarqué d'autres dépôts de terre à divers endroits...là où la commune en a l'utilisation pour continuer son programme de fleurissement.



L'aménagement du carrefour Grande rue, rues de Royaumont, Touteville, c'est pour quand ?

Le projet est repris pour une nouvelle étude qui doit prendre en compte :

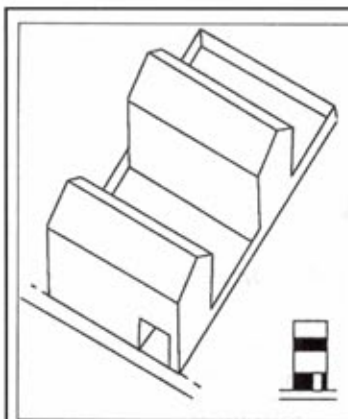
- la circulation des poids lourds et semi-remorques desservant la zone industrielle,
- l'entrée des commerces situés à cet endroit,
- les places de parking absolument nécessaires;

ces contraintes devant malgré tout permettre un aménagement dissuadant les "fous du volant" et sécurisant les autres.

C'est normal ce qui se construit ruelle du Crocq ?

EH OUI, c'est normal et c'est légal.

EH NON, il n'y a pas eu de dérogations. Ce programme correspond tout à fait aux prescriptions du P.O.S. en vigueur depuis 1994 (page 42).



Type 4 : Maison de l'un des deux modèles précédents combinée avec une autre maison de type 1 implantée parallèlement à la première à l'intérieur de la zone constructible pour former une cour, d'une profondeur d'au moins 7 mètres, et avec au moins un des murs de la

deuxième maison implanté sur une des deux limites séparatives latérales.

Rappel

Toute utilisation du sol, toute modification de la façade, clôture..., toute implantation de bâtiment annexe et d'agrandissement (de - de 20 m²) doit faire l'objet d'une déclaration de travaux.

Les formulaires sont à votre disposition en Mairie.

Comme pour l'obtention d'un permis de construire, l'autorisation accordée de procéder aux travaux doit **faire l'objet d'un affichage sur la propriété.**

GB

Le Coin des

Associations

Construction des Tennis

Dans le cadre du SIVOM Viarmes/Asnières, notre commune participe à la construction de nouveaux courts de tennis découverts sur le site intercommunal de Maspoli, (sujet évoqué dans le précédent Trait d'Union).

Les travaux sont aujourd'hui bien avancés.

La sous-couche des surfaces est terminée,

Le béton poreux (surface de jeu) est coulé,

Le mur d'entraînement est construit.

Le déroulement des travaux correspond au calendrier prévu et les courts devraient être opérationnels en septembre prochain.

De nouveaux courts pour un nouvel enjeu ! Tel est le challenge du C.T.V.A qui aura en charge la gestion sportive de ces équipements.

Le club de tennis nous demande d'informer la population que les inscriptions pour la saison 1997/1998 auront lieu les 6 et 7 septembre sur le site de Maspoli.

Ce week-end permettra aux adhérents actuels ou futurs de découvrir les nouveaux équipements.

La municipalité d'Asnières est heureuse de participer à une politique volontaire dans le domaine du sport au profit des jeunes et des moins jeunes, signe de dynamisme dans la gestion des affaires au service de tous.

HW

Association Philatélique de Viarmes et ses environs

Savez-vous qu'il existe une association philatélique forte de plus de trente membres sous la dénomination "ASSOCIATION PHILATELIQUE DE VIARMES ET DE SES ENVIRONS".

Pour une cotisation annuelle modeste (30 Frs), l'association offre à chacun de ses adhérents notamment un service des nouveautés qui permet d'acquérir toutes les parutions de France et des Territoires d'Outre-Mer (y compris les entiers postaux, les prêt à poster, les timbres de service et préoblitérés, les roulettes).

L'association est en liaison permanente avec l'Association Philatélique de la Rive Droite (A.P.R.D) qui lui fournit régulièrement des "circulations" c'est-à-dire des timbres du monde entier que l'on peut acquérir à volonté et à prix réduit.

Les membres de l'association se réunissent le troisième samedi de chaque mois à 18h (sauf juillet et août) à son siège social situé à la Mairie de Viarmes où un local lui est réservé au second étage. A cette occasion, nous échangeons nos idées et nos renseignements sur notre passion.

Si vous êtes intéressés par la philatélie, quelle que soit la collection que vous désirez entreprendre ou continuer, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter son Président dont les coordonnées sont : Alain PILLON, 9 rue de la Motte Asnières sur Oise Tél :0130353186

Alain PILLON

TELETHON 97

Cette année encore, la commission jeunesse et sport proposera la participation d'Asnières sur Oise au Téléthon dans le cadre du comité d'organisation agréé de Viarmes.

Une innovation aura lieu cette année à Asnières : sur l'initiative de Madame LECOANET, Directrice de l'Ecole de Baillon, la commission Jeunesse et Sport organisera une soirée d'information sur les maladies génétiques en novembre. La qualité de l'intervenant que nous devrions avoir devrait faire de cette soirée un point fort de cette manifestation annuelle.

En effet, ces maladies comme tant d'autres ne touchent pas que les autres, chacun dans son entourage peut être concerné.

Vous serez informés plus précisément par une brève. D'avance merci pour votre prochaine participation.

HW

Tournoi de Football

Les tournois de football de l'OVA se sont déroulés sur le stade de maspoli, pas toujours sous le soleil, mais le sport de plein air a ses aléas, et sa pratique par tous les temps ou presque a ses avantages et ses plaisirs.

Les frites, merguez et buvette étaient de la fête pour le grand plaisir des participants et des spectateurs. Un grand remerciement aux bénévoles et aux dirigeants qui organisent ces manifestations.

Le 8 mai 1997, 24 équipes de 12 à 17 ans étaient réunies.

Résultats:

Moins de 17 ans : victoire de Chambly, OVA 4ème.

Moins de 15 ans : victoire de Vigny, OVA 4ème

Moins de 13 ans : victoire de Chambly, OVA 4ème



Le 8 juin 1997, 8 équipes seniors étaient en compétition, la finale a été remportée par l'OVA (2-1).

Le 15 juin 1997, 28 équipes réunissant 280 enfants se répartissaient en trois catégories.

Résultats:

Débutants 6-8 ans, victoire de Fontenay, OVA 3ème.

Poussins 8-10 ans, victoire de Chambly, OVA 3ème.

Benjamins 10-11 ans, victoire de l'Isle Adam, OVA 3ème.

RM

Vie Pratique

Civisme

Nous avons installé il y a quelques mois une déchetterie à Asnières.

Les horaires d'ouverture ont été rappelés à différentes reprises.

Cependant des dépôts sont régulièrement laissés près de la porte en dehors de ces horaires.

Nos employés municipaux sont alors obligés de ramasser les sacs, ce qui n'est pas leur rôle.

D'autre part, nous vous remercions de sortir vos poubelles le dimanche soir pour éviter le spectacle désolant d'un village « sale » durant le week-end

Trop souvent aussi, nous constatons l'existence de dépôts sauvages de toutes sortes, notamment chemin de l'oïse, voire même dans le village (comme par exemple rue de Noisy ces derniers temps). Ce n'est pas acceptable.

IL Y A TOUJOURS DES SOLUTIONS à condition d'en avoir la volonté.

Trop souvent aussi, les bacs à verres installés rue de Royamont sont entourés de cartons et déchets de toutes sortes.

Ces simples constatations nous conduisent à vous demander de nouveau de faire preuve de civisme pour donner de notre village l'image qu'il mérite.

Nous comptons sur vous pour que tous ensemble, nous améliorions notre qualité de vie et la qualité de notre environnement.

C'est l'affaire de tous !

HW

Collecte des encombrants et des verres

3ème trimestre 1997

- Encombrants

Mercredi 23 juillet 1997

Mercredi 27 août 1997

Mercredi 24 septembre 1997

- Verres

Vendredi 25 juillet 1997

Vendredi 22 août 1997

Vendredi 26 septembre 1997

L'agenda

JUILLET

Dimanche 13 Juillet :

Retraite aux Flambeaux 21h, Feu d'artifice dans le Parc de Toutedeville à 23h et bal place de l'Eglise d'Asnières.

SEPTEMBRE

Dimanche 28 Septembre :

Brocante à Baillon

Saison musicale de Royaumont

Dimanche 3 août

- 17h30 - Opéra

Opéra en version concert avec piano, présentation du travail réalisé en atelier avec le metteur en scène André Engel

Dimanche 10 août

- 16h00 - Lieder et mélodies

Schubert, Lachner, Spohr

Dimanche 17 août

- 16h30 - Opéra

Schubert Der vierjährige Posten, D 190 Die Zwillingenbrüder, D 647
2 opéras en un acte, en version concert avec un accompagnement au piano

Dimanche 24 août

- 16h00 - Lieder et mélodies

Schubert

Dimanche 31 août

- 17h30 - Opéra

Telemann Der geduldige Socrates Première en France.

Opéra en version concert avec orchestre

Samedi 6 septembre

- 19h30 - Opéra

Haydn Il Mondo della luna Opéra en version concert avec orchestre
Ensemble Orchestral de Paris

Samedi 13 septembre

- 19h30 - Opéra

Rossini Il Viaggio a Reims

Première en France depuis sa création en 1825 à Paris

Opéra en version concert avec orchestre Opéra de Picardie

Dimanche 14 septembre

- 17h30 - Opéra

Rossini : Il viaggio a Reims

Samedi 20 septembre

- 17h45 et 20h45 - Concerts Voix nouvelles

L'influence du jazz, du rock et des rythmes sud américains sur la musique contemporaine.

Samedi 27 septembre

- 18h00 et 20h45 - Concerts Voix Nouvelles

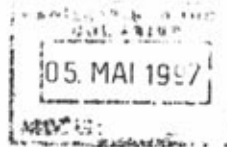
Deux concerts-lecture des pièces écrites pendant la session de composition

PREFECTURE DU VAL-D'OISE

CABINET

Cergy-Pontoise, le 30 AVR. 1997

Affaire suivie par: Mme RABER
Tel: 01.34.25.20.14



Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous faire connaître que les journées de "Nettoyage de Printemps" qui se sont déroulées les 22 et 23 Mars derniers, ont, cette année encore, remporté un grand succès.

Vous avez bien voulu vous associer à cette opération qui a permis, grâce à la collaboration d'environ 90 communes, associations et entreprises, de nettoyer le département de plus de 490 tonnes de déchets et je vous en remercie vivement.

Je ne puis que me réjouir d'un tel élan et vous adresse, ainsi qu'à tous les participants, personnel communal, associations et particuliers engagés dans cette manifestation, mes chaleureuses félicitations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Didier PARIS

Monsieur Claude KRIEGER
Maire d'ASNIERES SUR OISE
95270 - ASNIERES SUR OISE

Cette année encore, les enfants des écoles Bois Bonnet et Blanche de Castille, accompagnés de leurs enseignantes et de parents ont arpenté notre village à la recherche de détritrus en tous genres.

Après un goûter, offert en Mairie et en Mairie annexe, nos 190 participants ont récolté une tonne de déchets.

Bravo, et à l'année prochaine.

FD



Environnement

Riverains Pierre Brossolette



20, rue d'Aval Eau
95270 ASNIÈRES-SUR-OISE
Tél : 01 30 35 41 41
Fax : 01 30 35 45 41

République Française

MAIRIE D'ASNIÈRES-SUR-OISE

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE - ARRONDISSEMENT DE MONTMORENCY - CANTON DE VIARMES

Le 29 Mai 1997

Claude KRIEQUER
Maire d'Asnières-sur-Oise
à
Mesdames, Messieurs
les riverains de la rue Pierre Brossolette

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que d'importants travaux de réfection de voirie vont être entrepris dans votre rue, de l'intersection avec la rue d'Aval Eau jusqu'à la rue de Toutedville, dans le cadre du programme de T.R.A.S.E.R.R.,

du Lundi 16 Juin à fin Juillet 1997.

Ces travaux consistent en :

- l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public
- la réfection des trottoirs et de la chaussée, qui débutera dès que les travaux d'enfouissement auront été réalisés.

Les travaux considérés nécessitent de barrer la rue Pierre Brossolette dans les deux sens pendant la durée du chantier. Toute circulation et stationnement de véhicules seront donc impossibles (à l'exception du passage des véhicules de secours).

Une déviation sera mise en place à partir de la rue de Toutedville pour accéder au centre ville. A cet effet, le sens de circulation dans la rue d'Aval Eau sera inversé, et donc rendu possible à partir de la Grande Rue.

Nous sommes tout à fait conscients de la gêne considérable que cette opération va vous occasionner, et vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Je vous demande donc de bien vouloir prendre toutes dispositions quant aux livraisons que vous auriez pu prévoir pendant cette période, afin d'en avancer ou différer la date. De même, en ce qui concerne le stationnement de vos véhicules, il vous faudra stationner sur la place de l'Eglise.

Je vous précise également que, le ramassage des ordures ménagères ne pouvant plus s'effectuer devant votre domicile pendant la durée des travaux, vous serez obligés de déposer vos ordures ménagères soit sur la place de l'Eglise, soit sur la placette au bas de la rue des Frileuses. Je vous renouvelle mes excuses pour cette contrainte supplémentaire.

Enfin, je vous signale que Monsieur JEGOU, de l'entreprise SPIE TRINDEL, chargée de l'enfouissement des réseaux, vous contactera pour une éventuelle modification de votre branchement E.D.F.

Vous remerciant de votre compréhension, et restant à votre disposition pour tout renseignement relatif à ces travaux, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Claude Krieger
vous remercie par avance de
votre compréhension



La rue Pierre Brossolette est fermée depuis quelques jours, et cela perturbe tout le monde sans compter les riverains...

Mais cette gêne passagère en vaut la chandelle !...

La rue de Toutedville est superbe, et nous aurons un prolongement dans le centre du village faisant honneur à celui-ci!

Notre village mérite bien cela.

FD



Karting

Au cours de l'opération karting du 28 mai 1997 sur le parking de Franprix, nous avons pu assister à une démonstration du jeune Mathieu Deshayes.

Nous ignorions que nous avions dans notre commune une graine de champion. En effet, depuis 1990, Mathieu ne fait que progresser dans ce sport. Après trois premières années en mini-kart, il a commencé la compétition à l'âge de 10 ans. Sur une trentaine de courses, il est monté 23 fois sur le podium; 10 fois sur la plus haute marche, 9 fois comme second. Pour la deuxième année consécutive, il participera aux Championnats de France.

1998 sera une année charnière avec la possibilité de passage en I.C.A., catégorie reine du karting, porte ouverte aux Championnats du Monde.

Arrivé à ce niveau Mathieu aura besoin d'aide financière. Donc, si des entreprises locales sont prêtes à aider notre jeune concitoyen et à voir leurs couleurs sur les pistes, qu'elles prennent contact avec Monsieur Deshayes, 2 ruelle Saint-Laurent ou avec Monsieur Morlet, responsable de la commission des Sports à la Mairie.

Messieurs DUFOUR et DESHAYES.

Liste des concurrents qualifiés pour la finale du 8 Octobre 1997.

- | | |
|---------------------|-----------------|
| 1 Delage A. Laurent | 6 Wilk Nicolas |
| 2 Barrettara Clint | 7 Gafs Eddy |
| 3 Humbert Mathieu | 8 Besson Xavier |
| 4 Quenet Yohan | 9 Gay Alexandre |
| 5 Hollier Ludovic | 10 Sala Régis |

Le 28 mai notre village a vécu une très belle opération destinée aux jeunes sur le parking de FRANPRIX (nous renouvelons nos remerciements à Monsieur ATZORI, propriétaire du magasin).

UNE JOURNEE DE KARTING !

Mieux que des commentaires, nous vous laissons découvrir cette belle fête à travers les photos. Cependant, je ne peux pas laisser passer cette nouvelle occasion de féliciter tout le personnel technique pour son engagement dans cette opération (de 6 heures le



matin à 20 heures 30 le soir). Je ne peux manquer également de remercier le personnel

administratif pour l'aide apportée dans l'organisation. Que les balles de paille étaient lourdes le soir après une journée bien remplie !

Près de 80 jeunes se sont inscrits à cette épreuve. Nous nous retrouvons le 18 octobre à Corneilles avec les dix jeunes sélectionnés pour qu'il défendent leurs chances pour la finale départementale.

Cette journée a été ponctuée par des démonstrations de pilotage effectuées par Mathieu DESHAYE, jeune Asniérois qui dispute actuellement le Championnat de France avec quelques chances de bien figurer. Quel régal!

Pas d'inquiétude; l'année prochaine nous donnons rendez-vous à tous les jeunes d'Asnières et des communes voisines pour se retrouver ensemble autour d'une piste de KARTING à Asnières. Je suis convaincu que nous franchirons le seuil des 100 inscrits !

HW



Communale

L'espace Jeunes

Mesdames, Messieurs

L'Espace Jeunes ouvert le 5 avril 1997 s'appelle désormais "Le Local". Ce nom fait référence au lieu et au public.

Plus d'une quarantaine de jeunes sont déjà venus au Local. Nous en retrouvons régulièrement une quinzaine pour discuter, faire du sport et élaborer des projets de sortie (concerts, stages sportifs...).

Nous aménageons actuellement le Local et définissons nos besoins. Vous pouvez nous aider à faire du Local un lieu de vie. Si vous avez du matériel de bricolage, des jeux de société ou des meubles dont vous n'avez plus besoin, vous pouvez en faire don au Local.

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec Stéphane Morel au 01 34 09 37 65 ou, nous rencontrer à l'espace jeunes aux horaires suivants :

- . le mercredi de 15h à 17h30,
- . le vendredi de 20h à 22h30.

A bientôt.

Le Local.

PS : Félicitations à Xavier pour sa qualification à la finale de karting qui se tiendra en octobre.

Petites annonces

Recherche plants d'iris bleu pâle odorant. Propose plants de "chardon bleu".

Tél : 01 30 35 44 38 le soir.

L'Outil en Main recherche :

- . chutes de contreplaqué, bois,
- . restes de carrelage, faïence,
- . fer, acier...

pour que les enfants de l'atelier les transforment en oeuvre d'art.

- . outils de toute nature, anciens ou récents.

Mme Chabanet : 01 30 35 82 53

Mr Leroux: 01 30 35 33 55

Mr Guérin : 01 30 35 47 95

Je recherche cuve, réservoir pour eaux de pluie.

Cherche petites voiture jouets 1/43ème.

Tél : 01 34 09 34 73

Surveillance des pavillons

Comme l'an dernier Monsieur Dechilly, notre policier municipal, assurera, si vous le désirez, le gardiennage de vos habitations. Ce service sera rendu durant tout le mois de juillet. Pour plus de renseignements, merci de prendre directement contact avec Mr Dechilly en Mairie.

JL



Départ de Claudine Lemire

"Madame LEMIRE" pour ses anciens élèves, "Claudine" pour ceux d'aujourd'hui...les coutumes ont changé.

Faut-il présenter Madame Lemire ? Qui ne la connaît pas ? Peu de gens quand on sait qu'institutrice depuis 36 ans, dont 32 à Asnières, elle a connu et l'ont connue un millier d'élèves devenus, pour certains, parents et même grands-parents des enfants fréquentant nos écoles.

Madame Lemire a grandi en Provence qu'elle a quittée à 19 ans, le bac en poche, pleine d'appréhension mais habitée d'une vocation qui ne la quittera pas.

Parachutée en Seine et Oise, elle débarque à Beaumont à 13 heures, pose sa valise dans le couloir de l'école...sa classe l'attend. Elle devra attendre 16h30 pour se chercher un gîte pour la nuit.

Un village, puis un autre (42 élèves, tous niveaux confondus) retour à Beaumont. Elle a 23 ans et doit s'imposer et enseigner le français à une classe de "garnements" de 15 ans (Monsieur Windels notre premier Adjoint, un de ces élèves s'en souvient.).

Enfin 1965, ses valises sont définitivement posées à Asnières. Elle s'est mariée, deux enfants viennent compléter cette famille si bien intégrée et adoptée qu'il n'a jamais été question d'aller vivre ailleurs.

Madame Lemire, nous vous remercions d'avoir choisi de ne point quitter votre poste d'institutrice, d'être demeurée fidèle à l'école primaire. "Primaire", c'est à dire "Premier", c'est à dire un commencement très important pour l'avenir de nos enfants.

Claudine, nous te remercions d'avoir tant donné; en dehors du milieu scolaire en participant activement à la vie de notre village : associations, CCAS, joies et peines, tu as tout partagé apportant le soleil qui pointe dans ta voix, ton sens des valeurs morales saupoudré de clairvoyance et de générosité. Claudine, tes amis de toujours te remercient de ne point t'exiler. Ton départ est un faux-départ puisque vous avez décidé de rester parmi nous.

Est-ce un signe, un hasard qui ont voulu qu'une petite maison soit disponible à l'ombre de l'école ?

A DEMAIN.

GB

Vie Communale

Peintres en liberté

Les couleurs lumineuses du ciel, des arbres, de l'herbe...ont inspiré les élèves de Baillon venus peindre dans le parc de Toutedville. Tous étaient ravis de participer à cette animation.

Merci et bravo à tous.

MS

Samedi 31 mai, nous nous sommes rendus au Parc de Toutedville pour peindre en liberté. Toute l'école était réunie. Chacun avait apporté le matériel nécessaire de peinture et de dessin. Nous nous sommes installés dans le parc pour peindre. Nous avons utilisé les pastels, la peinture ainsi que les crayons de couleur. Nous avons peint les arbres, les feuilles et tout ce que nous voulions. Ensuite, nous avons exposé nos oeuvres en les accrochant sur des fils tendus entre des arbres pour les laisser sécher...Et il y en avait du vent! Cela valait bien un goûter. Nos parents sont venus contempler nos oeuvres et nous sommes rentrés à Baillon.

Nous étions contents de cette matinée passée à peindre en liberté!

Mélanie, Stéphanie, Mickaël, Thibault & Marie.



Carnaval, à Asnières sur Oise ...

Samedi 5 Avril, c'était carnaval à Asnières, avec pour thème: "Le Printemps". Les enfants et leurs enseignantes étaient vêtus de beaux déguisements qu'ils avaient confectionnés avec amour. Ils ont défilé dans les rues de notre village avant de s'arrêter sur la Place. Ils ont alors brûlé Monsieur Carnaval.

A l'année prochaine...

FD



Informations

Financières et Economiques

BUDGET PRIMITIF 1997

SECTION FONCTIONNEMENT (vue d'ensemble)

Cette année, notre commune a été dans l'obligation d'appliquer la nouvelle nomenclature comptable

En raison des disparités d'affectation entre le régime précédent et cette nouvelle comptabilité, la comparaison entre 1996 et 1997 se fera entre le budget global 1996 (B.P. et B.S.) et le budget 97 (B.P.)

Le Budget 1997 a été voté par le Conseil Municipal le 27 mars 1997

| DEPENSES | Budget 96 | Budget 97 | Variation |
|--------------------------------------|----------------------|----------------------|---------------|
| Charges à caractère général | 2 503 803,26 | 2 448 730,00 | -2,20% |
| Charges de personnel | 3 714 077,20 | 3 880 100,00 | 4,47% |
| Autres charges de gestion courante | 2 844 358,06 | 3 327 692,31 | 16,99% |
| Charges financières | 857 661,87 | 700 000,00 | -18,38% |
| Charges exceptionnelles | 4 586,00 | 3 600,00 | -21,50% |
| Dotations aux amortissements | 14 178,94 | 14 178,94 | 0,00% |
| Virement à la section investissement | 1 730 000,00 | 671 627,75 | -61,18% |
| DEPENSES DE L'EXERCICE | 11 668 665,33 | 11 045 929,00 | -5,34% |
| Total de la section dépenses | 11 668 665,33 | 11 045 929,00 | -5,34% |

| RECETTES | Budget 96 | Budget 97 | Variation |
|--|----------------------|----------------------|---------------|
| Atténuation de charges | 102 000,00 | 100 000,00 | -1,96% |
| Ventes de produits, prestations | 456 169,17 | 493 882,00 | 8,27% |
| Impôts et taxes | 6 843 671,14 | 7 078 609,00 | 3,43% |
| Dotations, subventions et participations | 3 137 771,00 | 2 956 476,00 | -5,78% |
| Autres produits de gestion courante | 545 900,00 | 416 800,00 | -23,65% |
| Produits financiers | 162,50 | 162,00 | -0,31% |
| RECETTES DE L'EXERCICE | 11 085 673,81 | 11 045 929,00 | -0,36% |
| Résultat de fonctionnement reporté | 582 991,52 | | |
| Total de la section recettes | 11 668 665,33 | 11 045 929,00 | -5,34% |

plet si, de nouveau, je ne soulignais pas l'action et la motivation de notre équipe toute entière (élus, personnel administratif, technique et de service) dans la gestion quotidienne des dépenses de fonctionnement.

Hervé WINDELS, Maire-Adjoint est à votre disposition pour vous rencontrer et vous fournir toutes les explications qui vous paraîtraient nécessaires.

Ce tableau permet de constater que les taux fiscaux votés par notre commune restent en deçà des taux Départementaux et Nationaux.

Deux remarques complémentaires sont à formuler :

1) Le taux moyen de la Taxe Professionnelle pour le département ne nous est pas communiqué.

2) Le taux moyen du Foncier Non Bâti d'ASNIERES SUR OISE est effectivement supérieur à la moyenne départementale et nationale. Cependant, il ne se calcule que sur une base de 242 000 francs (0,60 % du total des bases). Son produit fiscal n'est alors que de 148 588 francs soit 2,80 %.

COMPARATIF DES TAUX DE TAXES

| TAXES LOCALES | TAUX ASNIERES | TAUX DEPARTEMENT | TAUX NATIONAL |
|----------------------|---------------|------------------|---------------|
| Taxe habitation | 11,45 | 12,85 | 12,59 |
| Foncier bâti | 14,47 | 16,36 | 15,95 |
| Foncier non bâti | 57,96 | 50,19 | 38,99 |
| Taxe professionnelle | 11,79 | N.C. | 14,06 |

En 1996, en raison de la situation des finances communales de 1995, le Conseil municipal avait été contraint d'augmenter légèrement les taux de la fiscalité locale exceptée la taxe professionnelle, choix économique envers les entreprises. En 1997, la gestion rigoureuse des finances communales ayant commencé à porter ses fruits, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Cette décision est courageuse et elle correspond à notre volonté de ne pas alourdir la pression fiscale de nos concitoyens en 1997.

| TAXES LOCALES | TAUX 1995 | TAUX 1996 | TAUX 1997 | VARIATION 97/96 |
|----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------------|
| Taxe habitation | 11.45 | 12.13 | 12,13 | 0,00% |
| Foncier bâti | 14.47 | 15.33 | 15,33 | 0,00% |
| Foncier non bâti | 57.96 | 61,40 | 61,40 | 0,00% |
| Taxe professionnelle | 11.79 | 11.79 | 11,79 | 0,00% |

Un Conseil Municipal pour Vous.



Un Journal pour vous

Nos colonnes vous sont ouvertes...

La commission information, outil de communication pluraliste est à votre écoute et à votre disposition pour vous informer et communiquer vos articles, questions, réflexions et suggestions.

N'hésitez pas à vous y associer.

Participations

Responsable édition:

- Eric Therry

Articles:

- Ginette Bianchi

- Françoise Deneufbourg

- Claude Krieguer

- Juliette Lefort

- Robert Morlet

- Hervé Windels

Ont également collaboré:

- Tous les membres de la commission information

Photos:

- Gérard Chapelle

- Mme Lecoanet

- Juliette Lefort

- Hervé Windels

Correction:

- Commission information

Diffusion:

- Gérard Chapelle

Mise en Page , flashage et impression : C&C

A Bientôt ...